



Commission Nationale des Droits de l'Homme  
de Côte d'Ivoire

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union – Discipline – Travail



**UNIVERSITE DES DROITS DE L'HOMME  
DE LA CNDHCI  
(UDDH-CNDHCI)**

**Guide de présentation du programme**

*« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »  
Nelson Mandela*

## SOMMAIRE

<b>Mot de la Présidente</b> .....	3
<b>Introduction</b> .....	4
1. Objectif du programme .....	4
2. Présentation du programme .....	4
3. Public concerné .....	4
4. Sessions de l'UDDH-CNDHCI.....	5
5. Admission et inscription au programme de l'UDDH-CNDHCI .....	5
6. Le centre de documentation de la CNDHCI .....	6
7. Participation à l'évaluation finale .....	6
7.1. Régularité .....	6
7.2. Discipline .....	6
7.3. Eléments à fournir.....	6
8. Session à venir .....	6
9. Certificat de réussite.....	7
10. Les animateurs du programme UDDH-CNDHCI.....	7
11. Les promotions de l'UDDH.....	9

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »  
Nelson Mandela

## Mot de la Présidente



Madame SANGARE Namizata  
(Présidente de la CNDHCI)

*Il est de la responsabilité de tous de soutenir les Droits de l'Homme au moment où les Nations Unies commémorent le 70ème Anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Dans ce texte fondateur des droits de l'homme, les droits à l'égalité, à la justice, à l'éducation, à la santé pour ne citer que ceux-ci doivent être promus et protégés.*

*Dans la rue, dans les écoles, au marché, dans les champs, dans les industries, dans les prisons, nous devons promouvoir et protéger les droits humains ou de toute personne susceptible de souffrir d'injustice, de discrimination ou de violences.*

*À cet effet, nous avons mis sur pied ce programme de formation aux droits de l'homme dans le cadre de notre université (UDDH-CNDHCI) afin que tous puissent mieux défendre les droits de l'homme.*

*Bonne session de formation à toutes et à tous et **STAND UP 4 HUMAN RIGHTS.***

*Une vaste éducation aux droits humains doit être offerte à tous les peuples pour faire voler en éclat les vieux préjugés.  
Ruth Manorama, militante indienne*

## Introduction

Outre la protection et la défense des droits de l'homme, la promotion est un pilier essentiel du mandat de la Commission. Depuis son arrivée à la tête de cette institution, la Présidente ne ménage aucun effort pour que les droits de l'homme soient vulgarisés et pris en compte dans le comportement quotidien des populations. Cette volonté trouve sa concrétisation dans l'un de ses projets phares qu'elle a inscrit au rang des priorités : **L'université des droits de l'homme de la CNDHCI** en abrégée (**UDDH-CNDHCI**).

### 1. Objectif du programme.

L'objectif de ce programme est de vulgariser les droits de l'homme et renforcer l'impact et l'efficacité des acteurs des droits de l'homme dans leurs interactions avec les institutions étatiques et les mécanismes régionaux et universels des Droits de l'Homme.

### 2. Présentation du programme

Conformément à la loi n° **2012-1132 du 13 décembre 2012 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la commission nationale des droits de l'homme de côte d'ivoire (CNDHCI)**, la CNDHCI exerce des fonctions de concertation, de consultation, d'évaluation et de propositions en matière de promotion, de protection et de défense des Droits de l'Homme.

Dans le cadre de son mandat de promotion et de protection des droits de l'homme, la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (CNDHCI) organise – depuis le 1<sup>er</sup> février 2018, date du lancement du programme de l'Université des droits de l'homme – des sessions d'une durée de quatre (4) mois.

Ces sessions qui se déroulent au siège de la CNDHCI, à la salle de conférence, sont composées de séances de cours d'une durée de deux (2) heures. De plus, l'UDDH-CNDHCI peut organiser des conférences ponctuelles sur des thématiques en lien avec les droits de l'homme, faire des sorties d'études, des visites à des institutions de protection de droits de l'homme etc.

Ces sessions ont été conçues dans le but de permettre à un maximum de personnes (Femmes et hommes) d'accéder au contenu des droits de l'homme de se familiariser et d'approfondir leurs connaissances générales en droit international des droits de l'homme.

### 3. Public concerné

Peuvent prendre part gratuitement à ce programme de façon non limitative et sous réserve des critères énumérés au point 5 de ce document : Les Institutions de la république, Les membres de partis politiques ; Les Avocats, Magistrats et Juristes, ; Les enseignants et chercheurs ; Les membres d'organisations de la société civile ; Les personnalités religieuses et coutumières ; Les fonctionnaires, les travailleurs, les syndicats ; Les journalistes ; Les membres des Forces de défense et de sécurité ; Les Étudiants etc.

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »  
Nelson Mandela

#### 4. Sessions de l'UDDH-CNDHCI

Les informations relatives aux appels à candidature au programme de formation de l'UDDH-CNDHCI sont visibles sur le site web de la CNDHCI : [www.cndhci.org](http://www.cndhci.org)

L'UDDH-CNDHCI comprend trois sessions de quatre (4) mois chacune, réparties comme suit :

**Première session** : (Janvier – avril) ; **Deuxième session** : (mai – août) ; **Troisième session** : (septembre – décembre). Les deux premières sessions traitent de l'introduction générale aux droits de l'homme et abordent huit (8) modules : **Module 1** : Notions sur les droits de l'homme ; **Module 2** : droits international humanitaires et droits de l'homme ; **Module 3** : Typologies des droits de l'homme, **Module 4** : Mécanismes de protection des droits de l'homme (sur le plan national, régional et universel) ; **Module 5** : Obligations des Etats et les limites des droits de l'homme ; **Module 6** : Défenseurs des droits de l'Homme. **Module 7** : Monitoring et documentation des violations des DH ; **Module 8** : Techniques de rapportage des violations des droits de l'homme.

La session spécialisée traitera d'une thématique unique étudiée de façon détaillée et approfondie. Elle alliera la théorie à la pratique.

**Les cours** ont lieu le mercredi pour le groupe A et le vendredi pour le groupe B, de 16 heures à 18 heures à la salle de conférence de la CNDHCI, sise aux Deux Plateaux, Rue des Jardin, Rue J77.

Chaque groupe élit en son sein un **délégué de groupe**. Celui-ci est l'interface entre l'UDDH-CNDHCI et les auditeurs du groupe.

Toutefois, de façon exceptionnelle, et selon les contingences du moment, les jours de cours pourraient être soumis à des modulations. Dans ce cas, information sera portée à la connaissance des auditeurs.

En prélude à chaque cours, des indications de lecture préalable sont données, parfois à travers des liens, des supports vidéo, des références biographiques et des informations complémentaires aux fins de renforcer le contenu des cours.

#### 5. Admission et inscription au programme de l'UDDH-CNDHCI

Peut s'inscrire au programme de l'UDDH-CNDHCI, toute personne :

- Ayant une bonne maîtrise du français afin de prendre part efficacement aux cours et aux débats ;
- Titulaire au moins du baccalauréat ;
- Toute personne n'ayant pas le niveau requis mais justifiant de bonnes années d'expériences reconnue par son organisation (lettre de recommandation) dans le domaine des droits de l'homme.

**Le processus :**

- **Phase 1** : Les candidats sont invité(e)s à télécharger le formulaire de candidature sur le site web de la CNDHCI ([www.cndhci.org](http://www.cndhci.org))
- **Phase 2** : Le formulaire dûment renseigné par la/le candidat(e) est transmis à la Présidente de la CNDHCI via l'adresse électronique du l'UDDH-CNDHCI [uddh.cndhci2018@gmail.com](mailto:uddh.cndhci2018@gmail.com) (NB : bien lire le formulaire et le renseigner conformément aux directives indiquées. Le formulaire lors de l'envoi doit être enregistré comme suit : *Nom\_Prenom\_organisation (si vous appartenez à une organisation) \_la session à laquelle vous prenez part (Session n°...plus indication de la période ainsi que de l'année)* ;
- **Phase 3** : Les candidatures sont ensuite examinées par un comité de sélection chargé d'étudier les dossiers ;

*Une vaste éducation aux droits humains doit être offerte à tous les peuples pour faire voler en éclat les vieux préjugés.*  
Ruth Manorama, militante indienne

*« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »  
Nelson Mandela*

- **Phase 4** : La liste – des auditrices/auditeurs retenu(e)s – est publiée à travers les mails communiqués. Il importe de transmettre des mails fonctionnels étant entendu que ce sera le canal de prédilection par lequel seront acheminés les informations ;
- **Phase 5** : La dernière étape consiste à renseigner et signer le Protocole d'engagement assorti d'une photo puis le ramener à l'adresse de l'UDDH-CNDHCI (voir phase 2).

## 6. Le centre de documentation de la CNDHCI

Afin de permettre aux auditrices et auditeurs de faire des recherches en toute sérénité et sans frais, il est mis à leur disposition le centre de documentation et d'information (CDI) de la CNDHCI qui regorge d'une documentation attrayante et variée sur des thématiques en lien avec les droits de l'homme.

Le CDI ouvre ses portes aux visiteurs de 08 heures à 16 heures 30 minutes, du lundi au vendredi. Pour l'heure, les documents sont uniquement consultés sur place.

## 7. Participation à l'évaluation finale

### 7.1. Régularité

Pour prétendre prendre part à l'évaluation finale d'une session, le candidat doit avoir totalisé au moins  $\frac{1}{4}$  de présence horaire. Les candidats ayant été réguliers durant les quatre mois de formation bénéficient d'une note de trois **(3) points sur 5**. Cette note est prise en compte dans le calcul de la moyenne finale.

### 7.2. Discipline

La discipline est un maillon essentiel du programme de formation. Les auditeurs évolueront dans un cadre multiculturel. Ainsi, ils se doivent de respecter les différences socio-culturelles, croyances religieuses et politiques et agir avec courtoisie envers les uns et les autres. Une note de conduite est accordée aux auditrices et auditeurs, entrant. Elle est, à l'instar de la précédente, prise en compte dans le calcul des moyennes lors de l'évaluation finale. La note est de **deux (2) points sur 5**. Les deux notes combinées font 5/5.

### 7.3. Éléments à fournir

Les auditrices et auditeurs fourniront une photo d'identité pour la fiche de table.

Une convocation envoyée par e-mail avec la photo scannée et les informations bien renseignées. Elle est ensuite déposée à la CNDHCI puis déferée à la signature de la Présidente. Il importe de préciser que sans convocation, la/le candidat(e) ne pourra pas prendre part à l'évaluation finale.

## 8. Session à venir

La session à venir est une session spécialisée. Elle traitera d'une thématique spécifique. Pour cette première session, le thème retenu est : la Côte d'Ivoire et les mécanismes de protection des droits de l'homme. Ce thème se justifie par le fait que la Côte d'Ivoire passe à l'Examen Périodique Universelle (EPU) le 07 mai 2019. Par voie de conséquence, donner des outils aux organisations de la société civile apparaît comme un impératif.

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »  
Nelson Mandela

## 9. Certificat de réussite

Au terme du programme de formation, les auditeurs seront soumis à une évaluation sommative de fin de session. Ce peut être des questions à choix multiples (QCM) ou des questions nécessitant comme réponse : "VRAI" ou "FAUX"

Les participants qui réussissent ce test se verront délivrer un **certificat de réussite** à contrario, une **attestation de participation**.

## 10. Les animateurs du programme UDDH-CNDHCI

Pour mettre en œuvre le contenu du programme, nous avons eu recours à des expertises en interne et en externe.

Ainsi, contribueront à la mise en œuvre de ce programme : des membres des organes des traités des Nations unies, des experts internationaux en droits de l'Homme, des commissaires de la CNDHCI; des Institutions internationales et nationales ; des ministères techniques ; des experts en droits de l'Homme issus du milieu de l'enseignement supérieur ; des magistrats, des avocats experts dans le domaine des droits de l'Homme ; des présidents d'organisation de la société civile.

Les formateurs mettront à la disposition du Comité, leurs supports pédagogiques en version électronique. Ces documents seront compilés à la fin de la session puis envoyés par e-mail aux auditrices et auditeurs.

### • Experts-formateurs internationaux.



Monsieur **Amir NOUREDDINE**, Ex-diplomate Algérien, Professeur de droit, Président du Comité contre la discrimination raciale et Président des neuf (9) Comités des droits de l'Homme de l'ONU.



**Sébastien TOUZÉ**, Professeur agrégé de droit public (Université Paris II Panthéon-Assas). Octobre 2015, élu Expert auprès du Comité des Nations Unies contre la Torture. Le 28 janvier 2016, élu Directeur de l'Institut International des Droits de l'Homme – Fondation René Cassin



Matthieu **BAGARD**, Avocat au Barreau de Paris, Secrétaire et formateur d'Avocats Sans Frontières France dans le cadre des projets menés en Côte d'Ivoire et au Mali, participant à l'Examen Périodique Universel du Rwanda en 2015 et rédacteur d'un rapport alternatif de la société civile.



Henri **MASHAGIRO**  
Avocat  
Rule of Law and Human Rights  
Advisor  
UNDP-Côte d'Ivoire- Abidjan

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »  
Nelson Mandela

• **Experts-formateurs nationaux**



**M. TRAORE Wodjo Fini**

Vice-président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire  
Fondateur et Ex Président du Club Union Africaine Côte d'Ivoire  
Ex membre de l'ECOSOC de l'UA



**M. HOKOU Legré René**

Secrétaire Exécutif de la CNDHCI  
Ex Président de la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO)



**M. N'DJOMOU DE Achille**

Magistrat,  
Directeur des droits de l'homme,  
Ministère de la Justice et des droits de l'homme.



**M. Paul ANGAMAN**

Enseignant,  
Ex-Président de ACAT-CI  
Président de FIACAT internationale



**M. André Banhouman KAMATE**

Maitre de Conférences en Arts du spectacle et Action culturelle  
Département des Arts (UFR ICA)  
Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY  
Ex Directeur de la Promotion des droits de l'homme et des libertés publiques  
Président d'honneur de la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO)



**M. SEMIEN Eric-Aimé**

Juriste,  
Enseignant au CERAP  
Ex-président de l'APDH  
Président de l'OIDH



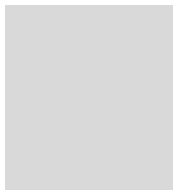
**Me TRAORE Drissa**

Avocat au Barreau d'Abidjan  
Ex Président du Mouvement Ivoirien des droits humains (MIDH) et Président d'honneur du MIDH  
Enseignant à l'Université Catholique d'Abidjan  
Expert en justice internationale et justice transitionnelle  
Vice-Président de la FIDH



**M. Fahiraman Rodrigue KONE**

Sociologue  
Chercheur Associé à l'African Security Sector Network (ASSN)  
Ex Program Officer à Freedom House



**Dr. Coulibaly Mamadou Kounvolo**

Juriste, Enseignant à l'université Lorougnon  
GUEDE de Daloa



**M. Constant DELBE**

Magistrat,  
Conseiller Technique du Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme.  
Directeur du foncier rural et du cadastre



**Dr YEO Adama**

Enseignant chercheur à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké  
Commissaire centrale (CNDHCI) et superviseur chargé de la Sous-commission Droits civils et politiques  
Président de l'ONG Mouvement des peuples pour l'éducation aux droits Humains-Côte d'Ivoire (PDHRE-CI)



**TRAORE SEKOU TIDJANE AMADOU**

Conseiller d'Action Culturelle Principal  
Activiste des Droits de l'Homme  
Directeur de la coopération, de la réglementation et de la prospective Ex Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques  
Ex-Chef de département Droit Civil et politique (CNDHCI)

Une vaste éducation aux droits humains doit être offerte à tous les peuples pour faire voler en éclat les vieux préjugés.  
Ruth Manorama, militante indienne



« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »  
Nelson Mandela



**OURIGBALE Stéphane**  
Chef de département Droits civils et politiques  
(CNDHCI)

## 11. Les promotions de l'UDDH

À ce jour, l'UDDH compte deux promotions : la promotion OURAGA Obou (Février-mai 2018) et la promotion Francis Wodié (Juin-septembre 2018).

### • Promotion OURAGA Obou

N°	NOM ET PRNOM	NIVEAU D'ETUDE	H/F	EXPERIENCE PRO
1	KONE FANLE	2 <sup>e</sup> A BTS Chimie Génie Alimentaire	H	Directeur Exécutif de l'ONG Plus de Vie
2	ADJALE AFI AHOEFA. JACQUELINE	Master en management de la qualité (bac+6)	F	20 ans dans un Cabinet de Conseils Juridique et Fiscal
3	ATTIAPO ERIC	Bac +3, HG	H	
4	FOFANA ALI	Master 2 en Communication et Journalisme	H	Assistant-Projet pour le Réseau des acteurs des médias pour les droits de l'enfant en Côte d'Ivoire (Ramede-CI)
5	COULIBALY FATOUMATA	Licence 3 (droit privé judiciaire)	F	Campagne pour la liberté d'expression
6	COULIBALY EPOUSE BOUSSOU BINTOU	Maîtrise en Sciences Économiques	F	Responsable projet et formatrice sensibilisation droits de l'homme
7	GBANE MAHAMA	Master en Géophysique appliquée		2 ans
8	KAHI BOMMANIN JACQUES STEPHANE	BAC	H	Para juriste
9	ADOU EBA ALEXIS	Maîtrise Sociologie de la Santé	H	De 1999 à aujourd'hui. 19 ANS
10	GUEI GNONDE CEDRIC	Maîtrise. Et en instance de soutenance de mon Mémoire de Master	H	Depuis 2009 Amnesty international
11	IRIGO Zibo	Maîtrise en Droit privé, option : carrières judiciaires	H	Membre d'Amnesty International-section Côte d' Ivoire depuis décembre 2017.
12	BERTIN NDA KOFFI	Ingénieur informatique en système de gestion de base de données	H	Gestion Administratives, financiers et des données et des Projets de Droits de l'Homme
13	KOUAKOU KAKABOU CHRISTIAN DIOUF	BAC+6 / Postgraduate MRH (Management des Ressources Humaines)	H	La CROIX ROUGE(Cocody), AMNESTY CI et CIDDH.
14	KOUGBO ROGER	BAC D	H	président de l'ONG vision nouvelle pour les droits de l'homme. (VINDH)
15	GNININKAN DAVID YEO	BTS option Transport Logistique et Diplôme d'État des Assistants Sociaux	H	formation à l'Institut National de Formation Social (INFS)
16	KONATE ABDOUL-RACIR	Master 2	H	6 mois dans le domaine de la défense des droits environnementaux et du développement durable.
17	APPAHOU YAOUA N'GROUMA	Bac + 3	H	

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »  
Nelson Mandela

		Diplôme d'État d'Assistante sociale		Accompagnement de jeunes, stage au CERAP avec l'Action Social en milieu urbain,
18	LEOPOLD NANGORGO YEO	Master2 Culture de la paix et Développement Durable & Master2 spécialisé : option "innovation développement et sociétés (IDS).	H	Membre volontaire & Bénévole à Amnesty International/ Anciennement Croix Rouge section Cocody ; UNHCR monitoring & Apatridie ; ONG ASA ; ONG ASAPSU ; ADDR ;
19	ERNEST KONAN YOBOUE	BAC + 3 (Diplôme d'état d'Assistant Social)	H	-Responsable de Centre de Transit Communautaire d'enfants en situation d'urgence - -SG de l'ONG Assistants Sociaux Sans Frontières - Délégué N°1 de l'ONG ASSF auprès de la Coalition Ivoirienne de lutte Contre l'Apatridie (CICA)
20	AKA KACOU KOKO ANTOINETTE EPSE SEY	MASTER I Droit Public	F	5 ans dans le domaine de la Protection des enfants
21	GUEÏ GNONDE CEDRIC	Maitrise. Et en instance de soutenance de mon Mémoire de Master	H	2009 membres d'Amnesty International Section Côte d' Ivoire et Secrétaire Général de sa Commission Jeune depuis novembre 2017.
22	SERI SERGE PACOME	Doctorant en sociologie	H	3 années au Secrétariat Général du Comité Ivoirien des Droits de l'Homme CIDH
23	BAYOU DJIBI ANGES	BTS en ressources humaines et communication	H	Aucune.
24	TOUALY MOÏSE HAROLD DE-SEA	Master 1 Droit Privé Fondamental Université Méthodiste De Côte D'ivoire (M2 En Cours)	H	Formateur en droits de l'homme et droit international humanitaire. 2013-2015 président AEJC
25	FONDIO VAZOU MANA	Maitrise Droit Privé	H	Président d'une organisation de défense, protection et promotion des Droits de l'Homme depuis 2011.
26	SESS LATTE MARIE ANGE	Master 2	F	Bénévole à Amnesty international et responsable projet et mobilisation des jeunes.
27	KOUAKOU ADJOUA ANNICK MAGEOLLINE	MASTER 2 SOCIO-ANTHROPOLOGIE (en instance de soutenance)	H	4 mois au sein de l'ONG N'GBOADO
28	OVI MISSIDJE JEAN-CLAUDE	Master 2 Diplôme le plus élevé : Licence	H	Secrétaire chargé de la communication au Réseau Ivoirien pour la Défense des Droits de l'Enfant et de la Femme (RIDDEF).
29	EBROKIE EHOUMAN AKA CESAR	BAC+4 Master I Action Humanitaire et Développement Durable	H	Formations en Dih, Droit de l'enfant généralités sur les droits de l'Homme
30	BANOJANKON JEAN MATHIAS	MASTER 2 Géographie	H	Secrétaire National aux Investigations et du monitoring du CIDH (Comité Ivoirien des Droits de l'Homme).
31	YAO DIBY MESMER	Licence en anglais avec pour diplôme DEUG 2	H	03 ans d'émission radio avec IRC sur les VBG, Lidho et Amnesty Cote d'ivoire
32	ZATE CHARLES	DUT en finance comptabilité	H	Journée internationale des droits de l'homme 2017 organisée par la CNDHCI
33	DOUMBIA MAHMADOU	CAPES HG	H	Participations à des formations dans le domaine des droits de l'homme avec les ONG
34	KOUASSI KONAN CHRIST SABIANE	DEA en criminologie	H	9 ans de militantisme à Amnesty international. Aujourd'hui membre BE

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »

*Nelson Mandela*

35	<b>GNAGNE AKPA DANIEL</b>	BTS Option communication et Ressources Humaines	H	2017, assistant administratif et Financier à N'GBOADÔ
36	<b>ASSALE KABRAN JULES</b>	BAC+5 (DEA en Criminologie) / DESP.GP (Diplôme d'Étude Supérieur Professionnel en Management de Projets/Programmes, Spécialité : Suivi-Évaluation).	H	Formations avec ONUCI relativement aux Droits de l'Homme.
37	<b>M'BRO HENRI</b>	LICENCE 3 EN DROIT	H	Responsable de groupe à Amnesty International Section CI depuis 2013.
38	<b>KONAN BERGSON ARNAUD</b>	Maitrise en science de gestion Diplôme d'Etat en Education spécialisée	H	Chef du service de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse près le tribunal de première instance d'Abidjan plateau.
39	<b>DOUMBIA MABRONDJÉ</b>	DESS gestion des conflits et Paix	F	Depuis 7 ans assistante monitoring au Conseil national de la presse.
40	<b>YAO KOUASSI JEANNOT</b>	DESS-Environnement et Qualité des Eaux	H	Droit de l'Environnement.
41	<b>LOHOUROUGNON ZOUGOURI GUY-MARTIAL</b>	MBA GRH	H	13 ans
42	<b>GOUN-KOFFI ADJOUA MARGUERITE</b>	Maitrises en droit public option droit international et diplôme de magistrat	F	Directrice de la protection judiciaire des droits de l'enfance et de la jeunesse.
43	<b>COULIBALY DOTE ABDRAMANE</b>	Master 2 en psychologie génétique différentielle/Développement Durable	H	Agent de terrain du projet « DROIT AUX DROITS » 2014/2015 avec UE et AVSI
44	<b>KONAN KOUAME MAXIME</b>	Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA)	H	Aucune
45	<b>ZIO ANICET</b>	Master 2 en communication option journalisme	H	Journaliste le Jour Plus depuis 2014.
46	<b>KOFFI MARIE CHANTAL</b>	Maitrises en droit carrières judiciaires et diplôme de magistrat	F	-sous-directrice de la prévention de la délinquance juvénile 2001-2009 puis depuis janvier 2017
47	<b>GUILLAUME BATO</b>	Diplôme d'Études Supérieures en Communication (option Presse écrite)	H	Responsable syndical
48	<b>TOURE MOCKTAR</b>	MASTER 1	H	SG plateforme DH et Environnement

- **Promotion Francis WODIE**

N°	NOM ET PRENOM	H/F	NIVEAU D'ETUDE	EXPERIENCE PROFESSIONNEL
1	<b>ADIA CHIKOUANDIO GWLADYS ANNIE</b>	F	Maitrise en Science Juridique	Formation sur les droits de l'homme
2	<b>AMIEN AFFI N'GUESSAN PASCAL</b>	H		
3	<b>ARSENE JOSLIN TAPE</b>	H	Maitrise en Droit	Bénévole dans le domaine des droits de l'homme
4	<b>BAKAYOKO FATOU EPS KAMAGATE</b>	F		
5	<b>BALOGUN ROUCAYATOU ABAKE</b>	F	BTS en transport Logistique	2 ans dans le domaine des Droits de l'homme
6	<b>BILE N'DRAMAN HONORE</b>	H	Master en Psychologie	9ans dans le domaine de protection du droit des enfants
7	<b>BITY GUYLET</b>	H	BTS en Comptabilité	
8	<b>BLE DEMOUHI HERVE DIDIER</b>	H	Licence en Criminologie	Défense des Droits des étudiants du cycle BTS
9	<b>CHRISTIAN SILVERE ATTA</b>	H	Master 2 Éthique et Gouvernance	
10	<b>DAGNOGO KAPARI</b>	H		

*Une vaste éducation aux droits humains doit être offerte à tous les peuples pour faire voler en éclat les vieux préjugés.  
Ruth Manorama, militante indienne*

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »  
Nelson Mandela

11	<b>DATE OVO MIREILLE</b>	F	BAC 3 Licence	2 ans en droits de l'homme
12	<b>DATTE ATTA YVES-CHRISTIAN</b>	H	Master 2 en Etique et Gouvernance	Connaissance en droits de l'homme
13	<b>DIALLO MAMADOU DOUMBOUYA</b>	H	Licence en Sciences Politiques	Bénévole Amnistie Internationale Cote d'Ivoire
14	<b>DIANE NABARAKISSA (Ltn)</b>	F		
15	<b>DOMO AWA</b>	F	Licence, Lettres M	
16	<b>DOUA SADIA EMMANUEL</b>	H	Licence 1	Cercle d'huissiers de Justice
17	<b>EKRA KOFFI OUMAR</b>	F	Certificat d'Étude en Capacité de Droit	Président de l'ONG AGRO ECOLOGIE
18	<b>FALLE GUEI LEANDRE</b>	H	BAC 7	3ans en droits de l'homme
19	<b>GANDONOU KOFFI FREDERIC</b>	H		
20	<b>GAWA MELEDGE JEAN BOSCO (Capt)</b>	H		
21	<b>GUEI née KOUAME AYA BERTHE</b>	F		
22	<b>KASSE DAMO VITAL HABRAHAM</b>	H	Master 2 en Sciences de l'Information Documentaire	6 ans en science de l'information documentaire
23	<b>KASSI FOBA PIERRE GUILLAUME</b>	H	Baccalauréat	8 ans d'Activiste à amnistie
23	<b>KOBON épouse IRIE SAUPIE NADEGE F</b>	F	Master 1 en Science de Gestion de l'Humanitaire et développement	Membre de l'ONG ASSF (assistants sociaux sans frontière)
24	<b>KOFFI AMOIN STEPHANIE NADEGE</b>	F	Master 2 en Droits de l'Homme et Action Humanitaire	2 ans dans le domaine des droits de l'homme
25	<b>KOFFI Koffi Ezéchiel</b>	H	Maitrise en Sciences Économique et de Gestion	5 ans dans le domaine des droits de l'homme
26	<b>KOKRO ASPA PACOME</b>	H	Certificat en psychologie sociale et du développement	
27	<b>KOMENAN KOUASSI</b>	H	BAC 5, Master 2	Aucune
28	<b>KONAN ANNE MARIE</b>	F		
29	<b>KOUADIO AMENAN REGINA</b>	F	BTS en Assistanat de Direction	1 an 3 mois dans le domaine des Droits de l'homme
30	<b>KOUADIO ASSO GHISLAINE</b>	F	Maitrise en Sciences Économiques et de Gestion	3ans à la direction générale de l'environnement
31	<b>KOUADIO KOFFI TEYA</b>	H	Maitrise	12 ans avec l'ONG international Mouvement du NLD Cote d'Ivoire
32	<b>KOUADIO KOUASSI MICHEL</b>	H	Maitrise en Espagnole	Membre de l'ACAT
33	<b>KOUAME KOMENAN</b>	H	DEA en Sociologie	Aucune
34	<b>KOUAME PAULIN JUNIOR</b>	H	Licence en Science de l'Éducation	Défense et promotion du droit pour une éducation de qualité
35	<b>KOUTOUAN MOKWE MARIE SOLANGE</b>	F	Master 1 en Droit Public	2 ans Formation sur les droits de l'homme
36	<b>LEGRE GBODJVOU RUTH JESSICA</b>	F		
37	<b>LEPREGNON née GOULIHI O</b>	F	DEUG 2	Aucune
38	<b>MAWA COULIBALY</b>	F		
39	<b>MEITE NOGOFEMO</b>	H	Licence 2 en Criminologie	1 an en droits de l'homme
40	<b>N'DRI KONAN CAMILLE</b>	H	BTS en communication d'entreprise et Diplôme d'État en assistante sociale	Protection de l'enfant
41	<b>N'GUESSAN KOUAME HONORE</b>	H	Master 2 management	3 ans dans la conduite de projet et programme de développement et promotion des droits de l'homme
42	<b>OKA AMA HOPE</b>	F		

Une vaste éducation aux droits humains doit être offerte à tous les peuples pour faire voler en éclat les vieux préjugés.  
Ruth Manorama, militante indienne

*« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »  
Nelson Mandela*

43	<b>OULATO DEMONON CHARLOTTE E</b>	F	BAC 4 Maitrise en Lettre Moderne	Bénévole à amnistie internationale
44	<b>SAFI KEBE</b>	F	Master 2	Représentation du MIDH dans la rédaction du rapport de l'ONU 2017
45	<b>SERGE OKOU</b>	H	Maitrise en Droit Privé carrière Judiciaire	Membre de l'ONG APDH
46	<b>SERY VINCENT BEMY</b>	H	Maitrise en Théologie	Aucune
47	<b>SILUE CHRISTIAN SONGUI</b>	H	BAC 3 Licence en Communication	14 ans en éducation surveillée
48	<b>SOGODOGO MAMADOU</b>	H	BTS ressources humaine	3 ans au MIDH
49	<b>SORO NATHALIE</b>	F	Master en Gestion de Projet et en autonomisation et leadership dans les projets de développement	Membre du conseil d'administration du MIDH
50	<b>SYLLA MAKROUBA</b>	F		
51	<b>TRAORE ADAMA (CODDH)</b>	H	Licence 3	10 ans dans le domaine des droits de l'homme
52	<b>TRAORE ADAMA (RIJLI)</b>	H	Master en Histoire et en Gestion de Projet	Aucune
53	<b>TRAORE DOROTHEE</b>	F		
54	<b>TRAORE MOHAMED TIDIANE LEGRE</b>	H	DEUG 2 Droit	
55	<b>TOURE née N'GUESSAN AFFOUE</b>	F		
56	<b>TOURE ZOUMANA</b>	H	Baccalauréat	Aucune
57	<b>YAPI EPSE N'DIAKA JOSEE HOMERINE</b>	F	Licence Lettre Moderne	Droit et protection des enfants
58	<b>ZADRE YALE MARC</b>	H		
59	<b>ZAGADOU VINCENT DE PAUL</b>	H		
60	<b>ZAKEI HONLONWOA APPOLINAIRE</b>	H	Brevet Supérieur en Électrotechnique	

*Une vaste éducation aux droits humains doit être offerte à tous les peuples pour faire voler en éclat les vieux préjugés.  
Ruth Manorama, militante indienne*

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »  
Nelson Mandela



**Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire**

**Standard : 22520090 / Fax : 22520099**

**Site web : [www.cndhci.ci](http://www.cndhci.ci)**

**Victimes ou témoins  
de cas de violations  
des droits de l'homme  
Appelez :**

**▶ N° Vert 800 00 888**